

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU DOMAINE-DU-ROY
MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE**

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 JUILLET 2022

À une séance régulière du conseil municipal légalement tenue le 4 juillet 2022 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, sous la présidence de son honneur Mme la mairesse Ghislaine M.- Hudon.

Sont également présents, les membres du conseil:

Claude Martel
Josée Crane
Nathalie Côté
Vital Dumais
Réal Bérubé

M. le conseiller Laurier Girard est absent.

Formant quorum.

Ordre du jour

OUVERTURE

Ouverture de la séance par madame la mairesse

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2022
- 1.3 Approbation de la liste de correspondance et documents reçus au 30 juin 2022
- 1.4 Rapport général de la mairesse
- 1.5 Dépôt d'un projet au programme PRIMA – Rénovation des bureaux
- 1.6 Dépôt d'un projet au Fonds régions et ruralité de la MRC – Sauveteurs

2. FINANCES

- 2.1A Approbation des comptes à payer du mois de juin 2022
- 2.1B Certificat de disponibilité de crédit
- 2.2 Approbation du rapport budgétaire au 31 mai 2022
- 2.3 Autorisation versement 2022, Sûreté du Québec
- 2.4 Demande de don - Mira
- 2.5 Fixation des frais de repas et de déplacement

3. PERSONNEL

4. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES

- 4.1 Achat d'une switch – 186, Principale

5. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS

- 5.1 Offre d'achat de Mme Claudie Fortin
- 5.2 Offre d'achat de M. François Bordeleau

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ROUTIER

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10. LOISIRS ET CULTURE

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE

Mot d'ouverture de la séance par Mme la Mairesse qui préside l'assemblée par la suite.

1. ADMINISTRATION

1.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résol. 22-136

Madame la mairesse fait lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Vital Dumais et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté et rédigé.

ACCEPTÉE

1.2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUIN 2022
Résol. 22-137

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 6 juin 2022;

ATTENDU QUE Madame la mairesse résume les principaux points discutés au cours de la réunion;

ATTENDU QU'il respecte le contenu des discussions ainsi que les décisions des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Réal Bérubé appuyé par Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance du 6 juin 2022 soit et est approuvé tel que présenté et rédigé.

ACCEPTÉE

1.3 APPROBATION DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS REÇUS AU 30 JUIN 2022
Résol. 22-138

ATTENDU QUE la liste de correspondance et documents reçus au 30 juin 2022 a été donnée aux membres du conseil municipal avant la réunion et qu'ils en ont pris connaissance;

ATTENDU QUE les questions soulevées par les conseillers et les conseillères ont reçu explications de la part de Mme la mairesse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Claude Martel appuyé par M. le conseiller Vital Dumais et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste de correspondance et documents reçus au 30 juin 2022 soit acceptée telle que présentée et rédigée.

ACCEPTÉE

1.4 RAPPORT GÉNÉRAL DE LA MAIRESSE

- ➔ Les travaux sur la route de l'Écluse vont débuter le mardi 5 juillet.
- ➔ Mme la mairesse avertit les gens qu'il y a des colporteurs qui circulent pour de la vente d'asphalte.
- ➔ Mme la mairesse informe les gens qu'elle s'occupe du dossier des prises de sang.

1.5

DÉPÔT D'UN PROJET AU PROGRAMME PRIMA – RÉNOVATION DES BUREAUX

Résol. 22-139

ATTENDU QUE le projet vise à faire rénover les bureaux administratifs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vital Dumais appuyé par Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Lac-Bouchette autorise le dépôt de la démarche d'aide financière présentée dans le PRIMA;

QUE la Municipalité a pris connaissance du guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement des coûts.

ACCEPTÉE

1.6

DÉPÔT D'UN PROJET AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ DE LA MRC – SAUVETEURS

Résol. 22-140

ATTENDU QU'il y a une pénurie importante de sauveteurs sur le territoire de la MRC;

ATTENDU les difficultés de recrutement de sauveteurs et de formateurs qualifiés;

ATTENDU que de moins en moins de jeunes suivent les formations nécessaires à l'atteinte du brevet de sauveteur;

ATTENDU le coût élevé des formations et la durée de ces formations pour les jeunes;

ATTENDU le manque de valorisation du travail de sauveteur;

ATTENDU la mise en péril de la surveillance des plans d'eau;

ATTENDU QUE certains projets de développement en relation avec l'eau puissent être compromis;

ATTENDU QUE des entreprises et OBNL touristiques vivent la même situation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Nathalie Côté appuyée par Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Lac-Bouchette, en partenariat avec les municipalités de la MRC Domaine-du-Roy et du comité «saines habitudes de vie» piloté par la MRC Domaine-du-Roy, accepte le dépôt du projet d'aide financière visant l'accessibilité aux formations menant au brevet de sauveteur.

De plus, la Municipalité de Lac-Bouchette désigne Monsieur Jean-Pierre Tremblay, directeur général à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ACCEPTÉE

2. FINANCES

2.1A APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2022

Résol. 22-141

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des comptes à payer du mois de juin 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Réal Bérubé et résolu à l’unanimité des conseillers que les comptes à payer de juin 2022 suivants soient approuvés :

Juin 2022		
	Montant du chèque	Total par fournisseur
Folio 700 084		
Ministre des Finances	53 551.00 \$	- \$
Ministre des Finances	84.00 \$	107 186.00 \$
9221-5516 Québec Inc.	9 124.31 \$	9 124.31 \$
Havre du Lac-St-Jean	50.00 \$	170.00 \$
Carl Laliberté	244.00 \$	544.00 \$
Entreprises Rosario Martel	9 001.92 \$	9 001.92 \$
Postes Canada	528.89 \$	528.89 \$
Chasse et Pêche Lac-Bouchette	150.00 \$	150.00 \$
Festival du Cowboy Chambord	200.00 \$	200.00 \$
Chevaliers de Colomb	454.27 \$	454.27 \$
Chantale Girard	142.48 \$	142.48 \$
Vital Dumais	905.24 \$	905.24 \$
Carl Laliberté	300.00 \$	- \$
Martin Cloutier	239.50 \$	1 128.08 \$
Luc Potvin	80.00 \$	80.00 \$
Ministre des Finances	53 551.00 \$	- \$
Noëlla Harvey	600.00 \$	600.00 \$
Jeannot Munger	3 115.00 \$	3 115.00 \$
Ghislaine M.-Hudon	399.98 \$	399.98 \$
2540-4724 Québec Inc.	6 898.50 \$	6 898.50 \$
9082-4087 Québec Inc.	588.67 \$	588.67 \$
9193-8605 Québec Inc.	333.58 \$	333.58 \$
9221-5516 Québec Inc.	382.87 \$	382.87 \$
Aditec solution	21 016.29 \$	21 016.29 \$
Réül Boivin & Fils	57.38 \$	57.38 \$
Brandt	9 003.38 \$	9 003.38 \$
Cain Lamarre	1 504.52 \$	1 504.52 \$
Martin Cloutier	888.58 \$	- \$
Coop Chambord	473.92 \$	473.92 \$
Croix-Rouge Canadienne	212.22 \$	212.22 \$
EncrÉco	80.46 \$	80.46 \$
Eurofins environex	469.10 \$	469.10 \$
Ermitage Saint-Antoine	80.02 \$	80.02 \$
Fédération des Villages-relais	367.92 \$	367.92 \$
Fonds d'information	55.00 \$	55.00 \$
Groupe BR métal	8 289.70 \$	8 289.70 \$
H2O innovation	3 293.37 \$	3 293.37 \$
Hach sales	516.72 \$	516.72 \$
Havre du Lac-St-Jean	120.00 \$	- \$

LCR	159.52 \$	159.52 \$
MégaBuro	287.59 \$	287.59 \$
MRC du Domaine-du-Roy	24 387.21 \$	24 387.21 \$
Napa Roberval	221.20 \$	221.20 \$
Nutrinor Énergies	3 317.58 \$	3 317.58 \$
Nutrite Belle Pelouse	6 673.20 \$	6 673.20 \$
Plomberie Girard & Voyer	1 192.03 \$	1 192.03 \$
Produits BCM	825.51 \$	825.51 \$
Résidences du Manoir des Lacs	1 000.00 \$	1 000.00 \$
Rézilio Technologie	1 833.85 \$	1 833.85 \$
Services environnementaux	904.39 \$	904.39 \$
Serres Dame nature	1 324.80 \$	1 324.80 \$
SCFP	817.51 \$	817.51 \$
Télénet	517.39 \$	517.39 \$
Danielle Tremblay Designer	779.53 \$	779.53 \$
Jean-Pierre Tremblay	471.21 \$	471.21 \$
Bell mobilité	270.08 \$	270.08 \$
Hydro-Québec - aqueduc	1 138.57 \$	9 034.87 \$
Hydro-Québec - pompage	323.27 \$	- \$
Bell - kiosque	216.38 \$	393.00 \$
SSQ	6 277.94 \$	6 277.94 \$
Visa	265.69 \$	265.69 \$
Hydro-Québec - éclairage public	1 116.62 \$	- \$
Bell - plage	82.95 \$	- \$
Hydro-Québec - CCCS	769.47 \$	- \$
Hydro-Québec - aqueduc	3 582.59 \$	- \$
Hydro-Québec - garage mun.	988.74 \$	- \$
Ministère du Revenu	21 517.47 \$	21 517.47 \$
Receveur général du Canada	7 567.66 \$	7 567.66 \$
Hydro-Québec - centre comm.	483.73 \$	- \$
Cogéco câble	56.28 \$	56.28 \$
Bell - Municipalité	93.67 \$	- \$
Hydro-Québec - kiosque	347.75 \$	- \$
Hydro-Québec - plage	284.13 \$	- \$
Desjardins sécurité financière	8 585.94 \$	8 585.94 \$
Total comptes à payer:	286 035.24 \$	286 035.24 \$
Salaires		
2 juin 2022	5 490.15 \$	5 490.15 \$
9 juin 2022	5 345.24 \$	5 345.24 \$
16 juin 2022	7 358.93 \$	7 358.93 \$
23 juin 2022	7 111.77 \$	7 111.77 \$
30 juin 2022	11 601.72 \$	11 601.72 \$
Total salaires:	36 907.81 \$	36 907.81 \$
TOTAL:	322 943.05 \$	322 943.05 \$

ACCEPTÉE

2.1B

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Jean-Pierre Tremblay, directeur général et greffier-trésorier, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Lac-Bouchette dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Jean-Pierre Tremblay,
 directeur général et greffier-trésorier

2.2
Résol. 22-142

APPROBATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MAI 2022

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance du rapport budgétaire au 31 mai 2022;

ATTENDU QUE le rapport budgétaire a été analysé par les membres du conseil en regard du pourcentage des dépenses encourues à la date du rapport;

ATTENDU QU'il reflète la situation financière au 31 mai 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Claude Martel et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport budgétaire au 31 mai 2022 soit accepté.

ACCEPTÉE

2.3
Résol. 22-143

AUTORISATION VERSEMENT 2022, SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU QUE le 1^{er} versement pour les services de la Sûreté du Québec est dû le 30 juin 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Réal Bérubé appuyé par Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à effectuer le premier versement au montant de 53 551\$ le 30 juin 2022 pour les services de la Sûreté du Québec;

QUE le 2^e versement au montant de 53 550\$ soit autorisé pour le 31 octobre 2022.

ACCEPTÉE

2.4
Résol. 22-144

DEMANDE DE DON - MIRA

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vital Dumais appuyé par Mme la conseillère Nathalie Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de verser un don au montant de 50\$ à MIRA.

ACCEPTÉE

2.5
Résol. 22-145

FIXATION DES FRAIS DE REPAS ET DE DÉPLACEMENT

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir les frais de repas pour les employés ainsi que les élus de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Vital Dumais et résolu à l'unanimité des conseillers que les frais acceptés et autorisés seront les suivants :

Frais de déplacement hors de contrôle : selon la convention collective des employés.

Frais de repas :	
Déjeuner.....	20 \$
Dîner	25 \$
Souper.....	30 \$

QUE, lors d'une activité spéciale, sur acceptation du conseil, les dépenses seront de 100\$ par jour d'activité;

QUE les frais de repas seront payés sur présentation d’un reçu;

QUE les boissons alcoolisées ne sont pas remboursables sans l'autorisation expresse du conseil municipal.

ACCEPTÉE

3. PERSONNEL

Aucun item

4. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES

4.1 ACHAT D’UNE SWITCH – 186, PRINCIPALE

Résol. 22-146

ATTENDU QUE la switch au garage des pompiers est brisée;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Bouchette a reçu (2) deux soumissions soit:

Télénet	1 599,95\$,
Pulsar télécom.....	2 495,80\$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ Mme la conseillère Nathalie Côté appuyée par Mme la conseillère Josée Crane et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter l’offre de Télénet et de faire l’acquisition d’un nouvel équipement au coût de 1 599,95\$ plus taxes.

ACCEPTÉE

5. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS

5.1 OFFRE D’ACHAT DE MME CLAUDIE FORTIN

Résol. 22-147

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Vital Dumais et résolu à l’unanimité des conseillers de céder à Mme Claudie Fortin au prix de 3 300\$ plus taxes, le terrain numéro 5 786 504 selon le plan de l’arpenteur;

QUE tous les frais relatifs à la vente seront assumés par Mme Claudie Fortin;

QUE Mme la mairesse Ghislaine M.-Hudon et M. le directeur général Jean-Pierre Tremblay soient autorisés à signer les documents nécessaires au nom de la Municipalité de Lac-Bouchette.

ACCEPTÉE

5.2 OFFRE D’ACHAT DE M. FRANÇOIS BORDELEAU

Cet item a été remis à la prochaine séance.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun item

7. TRANSPORT ROUTIER

Aucun item

8. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun item

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun item

10. LOISIRS ET CULTURE

Aucun item

11. VARIA

Aucun item

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens posent des questions et le conseil leur répond.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résol. 22-148

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Claude Martel et résolu à l’unanimité des conseillers de lever l’assemblée.

Il est 19 h 27.

ACCEPTÉE

MAIRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-TRÉSORIER

Je, Mme la mairesse Ghislaine M.-Hudon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code Municipal.

